

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Théologie**

Organisé par:

REL11BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en Master en Théologie en vue de **devenir un citoyen-acteur expert du religieux, critique et responsable, capable d'éclairer les questionnements de sens et les recherches spirituelles au sein des sociétés contemporaines**, tel est le défi que l'étudiant en bachelier en sciences religieuses se prépare à relever. Notre époque voit l'émergence de questions cruciales pour l'humanité : choc de cultures, progrès scientifiques et techniques, problèmes éthiques complexes et inédits, violence engendrée par les dérives religieuses sectaires et fanatiques comme par les exclusions sociales et économiques. La Faculté de théologie et d'étude des religions ouvre un espace où il est possible d'apprendre à réfléchir sur ces questions (rapports entre foi et science, religion et culture, christianisme et pluralisme religieux...) à partir des ressources de la tradition chrétienne, et plus largement d'autres traditions religieuses.

Le programme de bachelier en sciences religieuses vise à poser les bases d'une réflexion en théologie et en sciences des religions. L'étudiant s'y confronte avec les fondements de la pensée théologique ; il se familiarise avec les instruments de travail lui permettant d'aborder avec rigueur les textes de la Bible et de la tradition, l'enracinement historique des questions, et les penseurs actuels qui tentent d'y répondre. L'accent est mis sur l'apprentissage des méthodes de travail spécifiques aux grands domaines de la religion.

- D.4. S'outiller pour favoriser son auto-apprentissage et un développement personnel tout au long de la vie
- E. Communiquer sa réflexion théologique
- E.1. Faire le compte rendu d'un livre de théologie, avec une appréciation critique
- E.2. Rédiger une réflexion théologique sur une question ayant trait à la foi chrétienne
- E.3. Synthétiser des apports provenant de diverses sources pour construire une argumentation cohérente
- E.4. Structurer les résultats d'une recherche et en faire un exposé oral
- E.5. Utiliser des moyens de communication appropriés (écrit, oral, audio-visuel, nouveaux médias)

STRUCTURE DU PROGRAMME

o Théologie, sciences humaines et sciences des religions (122 crédits)

o Théologie (50 crédits)

○ LRELI1110	Introduction à la Bible : Ancien Testament	Matthieu Richelle	ES [q1] [30h] [5 Crédits]	X		
○ LRELI1120	Introduction à la Bible : Nouveau Testament	Geert Van Oyen	ES [q2] [30h] [5 Crédits]	X		
○ LRELI1130	Introduction à la foi chrétienne	Paulo Jorge Dos Santos Rodrigues				

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Bachelier en sciences religieuses \[Modalité en ligne\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2024-reli1ba-programme>]

Bachelier en sciences religieuses [Modalité en ligne]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2 3

o Programme du bachelier en sciences religieuses (Modalité en ligne) (180 crédits)**o Théologie, sciences humaines et sciences des religions (122 crédits)****o Théologie (50 crédits)**

○ LRELV1110	Introduction à la Bible : Ancien Testament		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LRELV1120	Introduction à la Bible : Nouveau Testament		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ EDOMU1130	Synthèse du message chrétien		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LRELV1140	Révélation, vérité et interprétation		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ EDOMU1150	Théologie morale, approche fondamentale		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LRELV1160	Ritualité et liturgie chrétienne		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ EDOMU1272	Patrologie		FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐		X	X
○ LRELV1361	Christologie et salut		FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐		X	X
○ LRELV1362	Monothéisme et trinité		FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐		X	X
○ LRELV1261	Ancien Testament		FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐		X	X

o Sciences humaines et sciences des religions (43 crédits)

○ LRELV1170	Introduction à l'histoire du christianisme		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ EDOMU1190	Histoire du christianisme : Critique historique		FR [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐	X		
○ EDOMU1170	Introduction à l'anthropologie		FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ EDOMU1290	Introduction générale à la philosophie		FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ EDOMU1125	Psychologie générale		FR [] [30h+0h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ EDOMU1310	A la découverte du judaïsme		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		X	X
○ LRELV1320	Introduction à l'histoire des religions		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		X	X
○ EDOMU1120	Initiation à la métaphysique		FR [q1] [45h] [3 Crédits] 🌐		X	X
○ LRELV1321	Histoire du christianisme : époque contemporaine		FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐		X	X
○ LRELV1332	Croyance, foi et religion		FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐		X	X

				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘	LRELV1341	Nouveau Testament A		PR [q2] [30h] [5 Crédits]  		x x
⌘	LRELV1342	Nouveau Testament B		PR [q2] [30h] [5 Crédits]  		x x



LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

- > Mineure en droit (accès) [prog-2024-minadroi]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2024-minanti]
- > Mineure en architecture [prog-2024-minarch]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2024-minarke]
- > Mineure en information et communication [prog-2024-mincomu]
- > Mineure en criminologie [prog-2024-mincrim]
- > Mineure en culture et création [prog-2024-mincucrea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2024-mincults]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2024-mindenv]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2024-mindd]
- > Mineure d'accès au master en économie [prog-2024-minecon]
- > Mineure en études européennes [prog-2024-mineuro]
- > Mineure en études de genre [prog-2024-mingenre]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2024-minogest]
- > Mineure en histoire [prog-2024-minhist]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2024-minhuso]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2024-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2024-minfilo]
- > Mineure en études médiévales [prog-2024-minmedi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2024-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2024-minmusi]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2024-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2024-minoeco]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2024-minori]
- > Mineure en statistique et science des données [prog-2024-mindata]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2024-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2024-minsped]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2024-minspol]
- > Mineure en sciences des religions (complément disciplinaire) [prog-2024-minsrel]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2024-minstic]
- > Approfondissement en sciences religieuses (théologie chrétienne) [prog-2024-apptheo]
- > Mineure en Langue et culture allemandes (*) [prog-2024-minallem]
- > Mineure en études littéraires [prog-2024-minlitter]
- > Mineure en linguistique [prog-2024-minlingui]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

○ LRELI1190	Histoire du christianisme : Critique historique	Luc Courtois	ES [q2] [15h] [2 Crédits]
○ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Nathalie Frogneux	ES [q2] [45h] [5 Crédits]
○ LFIAL1190	Int934 30.735001 04 30.735001 04 30.7350981008 1 m 38 96 1 1 1001 cm -1 0 04 30.735001 60.47 cm q 1 0 0 1 -2.417 1 cmU P-2.417 1 cmet 23.3		

⌘ LFIAL1180	Latin I	Lysiane Delanaye	18 [q1] [30h +30h] [5 Crédits]
-------------	---------	------------------	---

RELI1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [351 cr000r la rées](#)

PÉDAGOGIE

Le programme est pensé pour favoriser l'approche (inter)active par les étudiants des diverses disciplines théologiques.

En premier bloc annuel, le cours de méthodologie générale et le séminaire de méthodologie de la théologie visent un accompagnement optimal du groupe des étudiants et de chacun en particulier.

